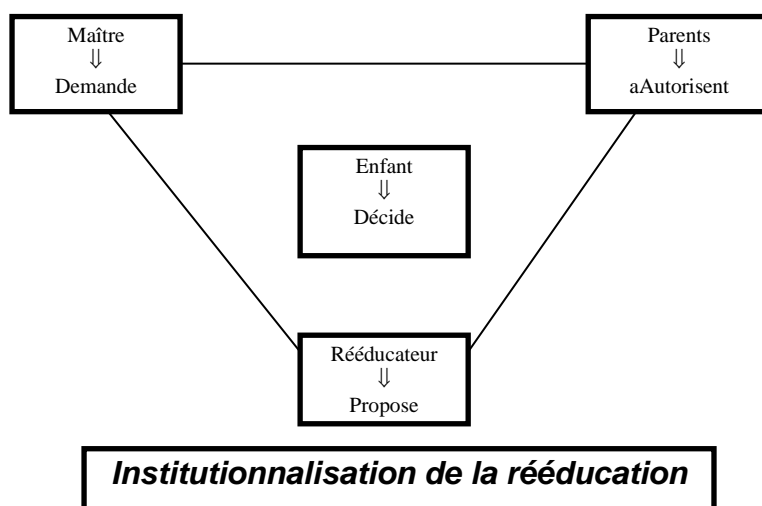


L'alliance rééducative – Synthèse'

Jeannine Duval Héraudet

1. L'accompagnement rééducatif s'assure de la reconnaissance symbolique de sa place et se repère d'un projet d'aide individualisée.
2. L'accompagnement rééducatif propose la sécurité d'un cadre protecteur, limitatif, différenciateur.
3. L'accompagnement de l'enfant à l'aide de médiations.
4. Accompagner l'enfant c'est aider l'enfant à passer d'une relation imaginaire à une relation symbolisée.
5. Le rééducateur vise la (ré)inscription scolaire de l'enfant.

1. L'accompagnement rééducatif s'assure de la reconnaissance symbolique de sa place et se repère d'un projet d'aide individualisée



Un projet individualisé d'aide rééducative² est conçu en fonction :

- Des difficultés (et des symptômes) de l'enfant.
- De ses besoins.
- De ses ressources.

Ce projet prévoit :

- Des activités et des supports pour l'expression de l'enfant.
- Les modalités d'organisation des rencontres, et les modalités de réajustement du projet.
- Les régulations et les modalités d'évaluation du processus rééducatif de l'enfant.
- Les rencontres avec les différents partenaires concernés par cet enfant et

¹ Ces documents ont été partagés lors d'une journée de formation continue avec les rééducateurs de l'Education nationale, à Saint Germain en Laye, le 1^{er} décembre 2004.

² Sur le site : « L'aide rééducative à l'école, Quel projet ? »

impliqués dans la situation.

2. L'accompagnement rééducatif propose la sécurité d'un cadre protecteur, limitatif, différenciateur¹

Qu'est-ce qui est proposé à l'enfant ?

Un cadre « hors menace », comme protection, repère, pour les deux partenaires de la relation : le rééducateur et l'enfant

Un cadre matériel et technique : (permanence et tranquillité du lieu à l'abri des intrusions, des supports pour l'expression de l'enfant, les règles qui concernent ces dimensions du cadre, les méthodes...)

Un cadre temporel : (rythmicité, scansion, temps personnel dégagé de la pression et des exigences du groupe-classe...)

Un cadre théorique : (les référents théoriques de la pratique ou pôle scientifique de la praxis rééducative, les repères cliniques élaborés à partir de l'expérience des praticiens).

Le rééducateur pose et se porte garant d'un cadre non négociable explicité à l'enfant.

- Respect.
- Discrétion, confidentialité.
- Son propre accompagnement.
- Sa demande d'engagement dans son travail rééducatif.

Un cadre psychique apporté par l'adulte

Dès la première rencontre avec lui, le rééducateur offre à l'enfant sa compétence professionnelle mais aussi des qualités humaines pour « aller avec » lui sur le chemin qui le conduira à assumer sa place d'élève et d'élève.

Des fonctions dites « maternelles »

Un accueil.

Une disponibilité.

La plénitude d'une présence attentive.

Une écoute bienveillante.

Un étayage, un soutien.

Une considération positive inconditionnelle.

Une confiance, une confirmation et une réassurance concernant ses capacités à s'autoréparer.

La capacité à lui prêter son appareil psychique, son fonctionnement symbolique, sa capacité à être dépositaire, contenant (passivité active) et sa capacité à être conteneur (versant actif) :

- De son expression.
- De ses émotions parfois débordantes.

¹ Un développement à propos du cadre est présent sur ce site, sous le titre : « Le cadre comme condition de possibilité d'un processus créatif, en relation d'aide ».

- De ses affects.
- De son angoisse parfois envahissante.
- De ses fantasmes.
- De ses questions.

La capacité à se référer au symbolique (et à ne pas être son double imaginaire), à se référer à du tiers, à faire ouverture.

La capacité de lui faire don de castrations symboliques si nécessaire.

Des fonctions dites « paternelles »

La capacité à lui donner des autorisations, à lui poser des limites, des interdits.

La vigilance et la fiabilité pour tenir les règles dans le temps, pour être garant du cadre.

La capacité à exprimer des désirs, à se positionner comme « autre ».

La capacité à poser et à tenir des exigences ajustées aux possibilités de l'enfant.

La capacité à témoigner de la culture et à inviter l'enfant à y entrer.

Des qualités humaines

Le respect.

L'accueil de la différence.

L'humilité.

L'authenticité.

La fiabilité de la parole.

La spontanéité.

La souplesse, l'ouverture d'esprit.

Son acceptation d'être touché, surpris par l'inattendu de la rencontre.

Son engagement et son implication dans la relation (René Diatkine : « Il faut déprimer ensemble pour commencer à élaborer quelque chose ensemble »).

Sa capacité de distanciation.

Sa vigilance par rapport à son propre désir de maîtrise, d'emprise sur l'autre.

Le rééducateur est soutenu par :

- les lieux de parole tiers qu'il se donne,
- le cadre rééducatif dans lequel il s'inscrit et celui qu'il a posé avec l'enfant.

Une partie du cadre relève de l'enfant

Sa capacité à « faire-alliance¹ ».

Ses capacités « d'auto-réparation ».

¹ Cf. sur le site, les textes : « Contrat d'alliance » et « L'aide rééducative : un accompagnement et une alliance ».

Le cadre devient structurant pour l'enfant lorsque celui-ci en intériorise les différentes dimensions et fonctions

« EFFETS » DU CADRE SUR LE PROCESSUS REEDUCATIF ¹	
« Effets » sur le processus rééducatif des enfants, et « effets » de ce processus sur le développement de ces enfants.	Propositions qui semblent avoir été « rééducatives »
<p>MISE en JEU de la PAROLE. Teste les limites intérieur/extérieur du cadre. Exprime des tensions pulsionnelles. Construit sa confiance dans le cadre. Peut <i>dire</i>, « <i>partage</i> » de la parole avec l'adulte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lui adresse son jeu, - Exprime et revit dans le transfert, des fantasmes, des expériences instinctuelles et émotionnelles non symbolisées, non élaborées. <p><i>Exprime une parole à son insu</i>, dans « le détour » des histoires inventées, avec le support des médiations. Se met dans sa question.</p> <p>Met en œuvre un processus de TÂTONNEMENT EXPÉRIMENTAL en ce qui concerne sa propre histoire. Construit un <i>espace potentiel</i>, un « territoire privé » pour <i>représenter</i>, <i>symboliser</i> ses difficultés. Trouve un <i>étayage</i> à ses capacités créatives. Met en scène des dialogues ou des histoires <i>imaginaires</i>. Les ponctue du <i>principe de réalité</i>. Utilise le jeu <i>symbolique</i>. Prend de la <i>distance</i> par rapport à ses émotions, à ses pulsions. <i>Expérimente</i> diverses places ou positions dans la relation. <i>Reconstruit</i>, au sein de la relation, ses modes de relation au monde. « <i>Auto-répare</i> » à travers ses histoires inventées, ses jeux symboliques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La relation - L'image de soi <p>Fonction STRUCTURANTE du cadre. Intériorise les limites, les différences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intérieur/extérieur. - espace privé de la rééducation et espace collectif et social de la classe. - Imaginaire et réalité, fantasme et réalité. <p>Intériorise contenant et conteneur. Met en œuvre un <i>accompagnement interne</i>, ou ses capacités de délibération interne. Met en œuvre des processus d'identification. « Dé-symbiotisation » de la relation. Se situe dans une relation symbolique médiatisée. Accepte le partage du matériel, de l'espace, du temps et de l'attention du rééducateur. Le cadre devient <i>tiers</i> dans la relation. Intériorise le <i>tiers absent</i>.</p> <p>OUVERTURE à l'IMAGINAIRE CULTUREL.</p>	<p>FONCTION SYMBOLIQUE DU CADRE. Fonction DIFFERENCIATRICE : <i>Des lieux</i> : rééducation institutionnalisée dans l'école, /à la classe. <i>Des places</i> : maître, parents, rééducateur. Pose les différences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intérieur/ extérieur du lieu rééducatif. - Espace privé/ espace social. - <i>Imaginaire et réalité</i>, jeu et non-jeu, « faire-semblant » et passage à l'acte. - Entre ce que vit l'enfant et ce qu'il joue. <p>Fonction <u>CONTENANTE, PROTECTRICE, SECURISANTE</u> (registre maternel) Du cadre matériel. Clôture symbolique. Sécurité. Confidentialité. Permanence des règles. Permanence du cadre psychique apporté par le rééducateur. Discrétion. Présence, accueil, disponibilité dans l'écoute. Accompagnement, soutien. Fiabilité à tenir les règles dans le temps. Capacité à contenir l'expression des pulsions, des émotions.</p> <p>Fonction CONTENEUR du rééducateur. Met des mots, prête ses mots. Affirmation du symbolique, de la nécessité de la parole.</p> <p>Fonction LIMITATIVE, Fonction INCITATRICE (ouverture) (registre paternel), du cadre matériel et technique</p> <p>Supports incitateurs de l'expression, médiateurs de la relation (modelage, constructions, petits personnages, dinette, dessin, l'écrit...).</p> <p>Castration symbolique. Interdits et permissions, le manque. Interdit du passage à l'acte. Permissivité, autonomie, à l'intérieur du cadre. Relance de l'expression de l'enfant.</p> <p>Le rééducateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenaire symbolique dans le jeu. - Fait exister le tiers absent. <p>Recours au cadre, rappels, réajustements. Fonction de la brèche, de <i>l'écart</i>, la possible non-réponse. Partage du matériel, des lieux, de la personne du rééducateur.</p>

3. L'accompagnement de l'enfant à l'aide de médiations²

Il s'agit pour le professionnel de l'aide et de la relation d'offrir à l'enfant des médiations incitatrices de son expression.

¹ D'après : Duval Héraudet, J. 1998, *La rééducation à l'école : un temps « entre-deux » pour se (re)trouver en (re)construisant son identité « d'enfant-écolier-élève »*, Lille, Septentrion, p. 552.

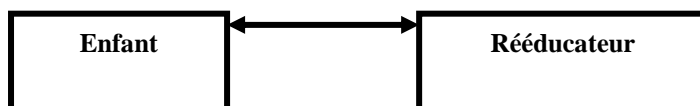
² Sur le site, cf. les textes : « *Une réparation qui articule réel, imaginaire et réel* », et « *Solliciter l'enfant et l'accueillir dans ses petits mythes* ».

Lui offrir de s'exprimer grâce à différents supports devrait aider cet enfant à passer d'une position passive au sein de laquelle il subit les événements de son histoire, à une *position active* qui correspond à donner du sens, un sens, le sien, à cette même histoire (C'est-à-dire se rendre *auteur et responsable* de son histoire).

4. Aider l'enfant à passer d'une relation imaginaire à une relation symbolisée

Le maître d'œuvre du processus rééducatif est l'enfant.

Entraînés ou maintenus dans des positions régressives du fait de leurs symptômes, parce qu'envahis par leurs préoccupations, la plupart des enfants cherchent dans un premier temps à recréer les conditions d'une relation duelle, imaginaire, fusionnelle, en miroir, avec l'adulte rééducateur, sur le modèle des premières relations à la mère. Cette relation non médiatisée repose sur la recherche de l'identique, du même. Elle conduit l'enfant à rechercher à satisfaire le désir de l'autre ou à s'opposer à lui. Elle est basée sur les sentiments amour/haine et enferme les partenaires de la relation dans des sentiments de toute-puissance/impuissance, désir/rejet.



Si le rééducateur accepte d'être mis dans cette position par l'enfant, il n'est pas TOUT pour l'enfant. Il ne répond pas à TOUT. Il inscrit d'emblée la relation dans le symbolique :

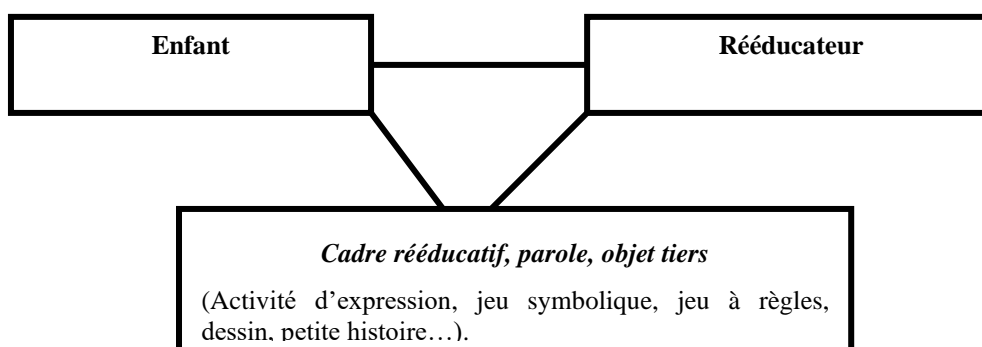
- Il se réfère à du tiers.
- Il fait fonctionner ses propres capacités de symbolisation et les propose à l'enfant.
- Il vise à faire exister du tiers dans la relation.

« Si l'enfant est dans le *play* (Winnicott), le rééducateur est dans le *game*, c'est à-dire dans un jeu qui intègre ses propres règles, qui s'y réfère. ...L'adulte sait toujours qu'il fait semblant, qu'il est « un semblant de partenaire imaginaire » ... Cette position de partenaire symbolique (lui) permet d'aider l'enfant à donner du sens à son jeu, de l'inscrire à son tour dans la parole et dans le symbolique¹. »

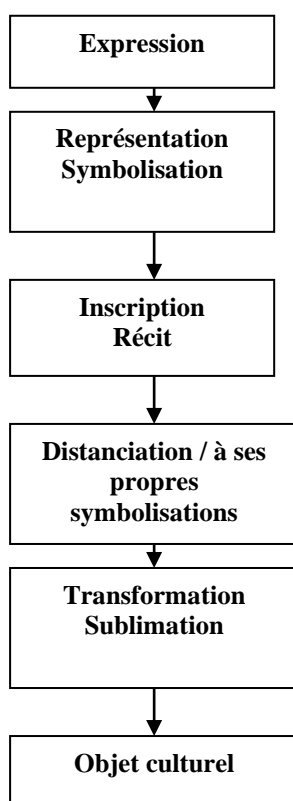
Au sein de la relation, l'enfant peut expérimenter sans danger de nouvelles façons d'être au monde et avec les autres. Il fait l'expérience fondamentale de pouvoir être seul en présence de l'autre. Il parviendra ainsi à supporter la solitude de l'élève dans le groupe-classe.

¹ Duval Héraudet, J. 2001, *Une difficulté si ordinaire, Les écouter pour qu'ils apprennent*, Paris, EAP, p. 328.

Le « tiers » dans une relation rééducative symbolisée



L'espace rééducatif devient un espace transitionnel trouvé-crée par l'enfant. Le rééducateur apporte son aide pour que les petits mythes de celui-ci s'inscrivent dans un récit dans lequel l'enfant peut se re-connaître, se reconstruire.



L'enfant met en œuvre des processus d'identification à l'adulte. Il fait progressivement fonctionner le registre symbolique pour lui-même, en l'articulant à l'imaginaire et au principe de réalité, dans une meilleure acceptation des règles, des codes, des contraintes. Il reconstruit des liens. Il reconstruit son histoire et lui donne du sens. Il se donne des repères et organise progressivement le temps. Il construit son identité et l'inscrit dans une filiation, dans une généalogie.

Il découvre ou retrouve le plaisir à faire fonctionner sa pensée, son imaginaire et son pouvoir accru sur le monde, sur les autres, sur lui-même. Il découvre ou retrouve la fierté/ à ses productions et consolide son estime de lui-même.

5. Le rééducateur vise la (ré)inscription scolaire de l'enfant

Le rééducateur s'inscrit dans la culture et en témoigne.

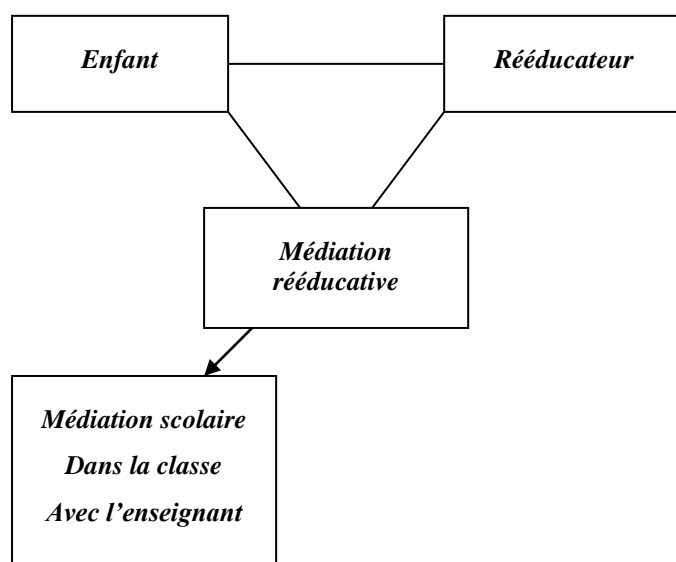
Il invite l'enfant à y entrer.

Il propose des ressources culturelles.

Il apporte son assistance technique et se fait lecteur, scripteur, scribe...

Il se propose comme ressource possible.

Il vise à ce que l'objet, support de l'expression de l'enfant, puis l'objet culturel partagé, parviennent à occuper la place de tiers dans la relation. L'enfant pourra alors transférer ce mode de relation dans le groupe-classe et sur les apprentissages.



Conclusion

On peut affirmer que l'aide rééducative correspond à :

Un espace de mise en ordre, de compréhension et de reconstruction d'une histoire « encombrée ».
 Une aide à la «re-liaison » de l'enfant avec sa culture, avec les autres.
 Un accompagnement et une aide à l'élaboration du substrat affectif, relationnel et cognitif nécessaire aux apprentissages scolaires.

Le projet rééducatif se construit sur les ressources et les besoins d'un enfant entendu dans sa singularité et sa globalité, dans son histoire particulière. A travers toutes les médiations proposées, ce projet sollicite les capacités imaginaires et symboliques de l'enfant.

Si la *symbolisation* permet de « *re-présenter* » l'absence, le manque, la perte de l'objet, cette représentation est elle-même le moyen pour élaborer et dépasser l'anxiété, l'angoisse, les préoccupations, les conflits.

Une deuxième dimension du pouvoir symbolique, est *l'inscription* par la trace et la généalogie. Cette inscription fonde le récit.

Cependant, pour qu'elle soit effective, la symbolisation ne suffit pas à elle seule. Il faut pouvoir *se distancier de ses propres symbolisations*, pour s'en détacher, et pour pouvoir poursuivre sa route.

Un parcours rééducatif « réussi » correspond à la mise en œuvre, par l'enfant, d'un processus créatif qui le mène de la répétition d'une relation symbiotique et imaginaire dans laquelle l'enferme son symptôme, à la mise en œuvre de processus de sublimation, et à l'investissement de l'énergie de ses pulsions, dans une recherche d'inscription symbolisée dans la culture et la collectivité scolaire.

Winnicott : « Il existe un développement direct qui va des phénomènes transitionnels au jeu, du jeu au jeu partagé et, de là, aux expériences culturelles. ¹ »

¹ Winnicott, D.W. 1971, *Jeu et réalité, L'espace potentiel*, Paris, nrf Gallimard, p. 73.